



# Le Saint-Siège

---

## LETTRE DU PAPE FRANÇOIS À L'ARCHEVÊQUE MAJEUR ET AUX ÉVÊQUES DU SYNODE DE L'ÉGLISE SYRO-MALABARE

*Chers frères et sœurs dans le Christ,*

Le Saint-Siège considère, avec une approbation et un encouragement particuliers, l'accord conclu à l'unanimité par le synode des évêques de l'Eglise syro-malabare en 1999 — et entériné à plusieurs reprises les années suivantes — sur un mode uniforme de célébrer la Sainte *Qurbana*, considérant qu'il s'agit là d'un pas important vers une stabilité et une communion ecclésiale accrues au sein de tout le corps de votre Eglise bien-aimée. Les efforts concertés en vue de l'application de ce développement favorable en l'année du grand Jubilé de l'an 2000 ont donné à mon saint prédécesseur le Pape Jean-Paul II une confiance joyeuse dans votre Eglise *sui iuris*.

En dépit de certaines difficultés, qui nécessitent un discernement constant dans la vie de votre Eglise vivante, les normes approuvées pour la célébration eucharistique ont porté des fruits considérables, parmi lesquels l'évangélisation de ces lieux, en particulier les éparchies missionnaires, où toute la communauté s'est unie dans une observance pacifique et orante, interprétant le consensus continu de la hiérarchie comme un fruit du Saint-Esprit.

J'exhorte vivement les évêques syro-malabars à persévérer et je confirme leur «chemin commun» ecclésial avec le peuple de Dieu, dans la certitude que «le temps est plus grand que l'espace» (cf. [\*Evangelii gaudium\*, nn. 222-225](#)) et que «l'unité prévaut sur les conflits» (cf. [\*Ibid.\*, nn. 226-230](#)).

Je saisis volontiers l'occasion de la reconnaissance du nouveau *Raza Qurbana Taksa* pour exhorter tout le clergé, les religieux et les fidèles laïcs à procéder à une mise en œuvre rapide du mode uniforme de célébrer la Sainte *Qurbana*, pour le plus grand bien et l'unité de votre Eglise. Puisse l'Esprit Saint favoriser l'harmonie, la fraternité et l'unité parmi tous les membres de votre Eglise tandis que vous travaillez à la mise en œuvre de cette décision synodale.

En vous confiant tous à l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie, du saint patriarche Joseph et de l'apôtre saint Thomas, je vous donne avec plaisir ma bénédiction apostolique. Je vous

assure de ma proximité dans la prière et je vous demande, s'il vous plaît, de prier pour moi.

François

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana